

DEMANDE D'ATTRIBUTION OU DE RENOUELEMENT DE CARTE DE DECHETERIE

Tours Métropole Val de Loire dispose d'un système de gestion informatisé des accès en déchèterie, à l'aide d'une carte individuelle à code-barres. Cette carte est obligatoire pour accéder aux différentes déchèteries de la métropole.

Pour disposer d'une carte, **VOUS DEVEZ REMPLIR LE COUPON-RÉPONSE CI-DESSOUS ET NOUS LE RETOURNER ACCOMPAGNÉ D'UNE COPIE DE JUSTIFICATIF DE DOMICILE** (quittance de loyer ou facture EDF).

Vous pouvez déposer ces documents directement en déchèterie lors de votre prochain passage, ou l'envoyer à

TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE
MAISON DES DECHETERIES
Site de la Grange David
Boulevard Louis XI
37520 LA RICHE



La carte est gratuite et délivrée à un seul exemplaire par foyer. Vous recevrez dans un délai de deux semaines (uniquement s'il s'agit d'une première demande) votre carte par la poste, à l'adresse indiquée sur le coupon.

La Direction Déchets et Propreté



COUPON-RÉPONSE

Cocher les cases correspondantes



PREMIÈRE DEMANDE

RENOUELEMENT
(PERTE VOL DESTRUCTION CASSE)

AUTRE (Précisez) :

Nom Prénom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Cocher les cases correspondantes



MAISON INDIVIDUELLE

HABITAT COLLECTIF
(appartements, immeubles, copropriétés)

AUTRE

CADRE RESERVÉ A L'ADMINISTRATION
(Ne rien inscrire)

Téléphone :

Le coupon réponse et son justificatif doivent être déposés dans une déchèterie ou envoyés à l'adresse suivante :

TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE
MAISON DES DECHETERIES
Site de la Grange David
Boulevard Louis XI
37520 LA RICHE